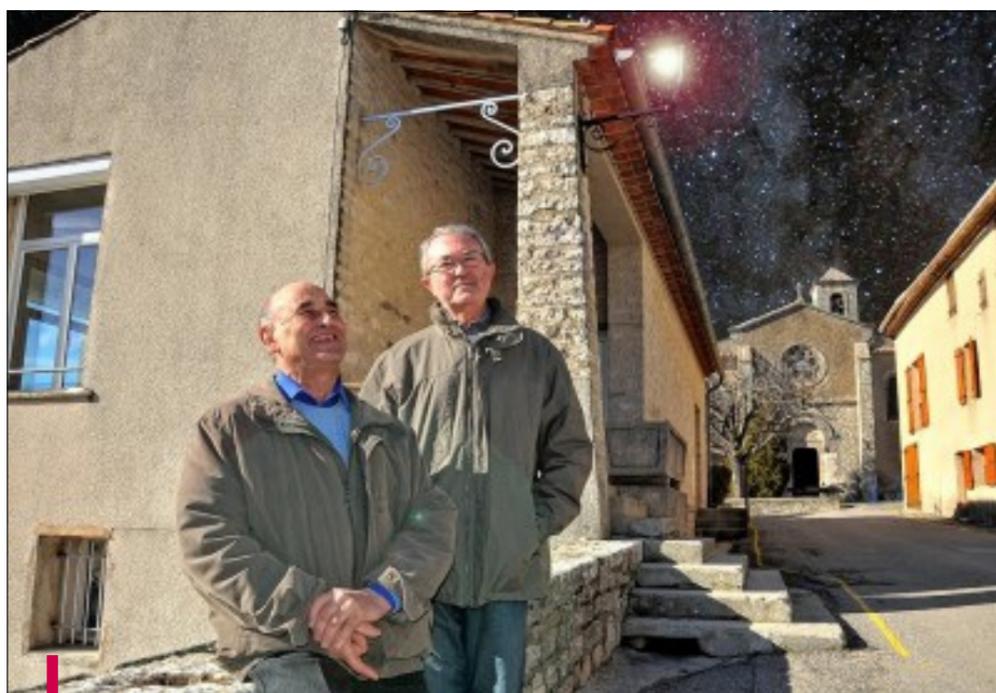


Elles choisissent de voir les étoiles

Cinq communes du département s'investissent dans la protection du ciel et de l'environnement nocturne

Depuis quatre ans, l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN) labellise des communes "pour leurs efforts en faveur d'une meilleure qualité de la nuit et leur réduction de la pollution lumineuse".

Un concours qui pourrait paraître utopique à certains... "Le problème de la pollution lumineuse ne concerne pas que les municipalités, il y a aussi les entreprises et l'éclairage industriel, les particuliers, les zones de sport..." détaille Sergio Ilovaisky, correspondant départemental de l'association. Le leitmotiv de l'ANPCEN est de souligner que depuis une cinquantaine d'années, l'homme a bouleversé l'alternance naturelle du jour et de la nuit en développant de manière anarchique et disproportionnée l'éclairage artificiel et que désormais, un halo de lumière enveloppe chaque ville et village de France. Cependant, la pollution lumineuse a fait son apparition dans la loi avec le Grenelle de l'environnement et dès le 1^{er} juillet, les vitrines devront être éteintes au cœur de la nuit (voir



Petite mise en scène de ce à quoi aspirent Alain Clapier, maire de Vachères, et Sergio Ilovaisky, correspondant départemental de l'association : voir les étoiles.

/ PHOTOMONTAGE STÉPHANE DUCLET

par ailleurs). "Au cœur du débat 2013 sur la transition énergétique, l'ANPCEN rappelle qu'il

convient d'agir par l'efficacité comme par la sobriété énergétique. L'éclairage non adapté a des

conséquences sur les dépenses publiques, sur les humains comme sur l'environnement".

Aussi, l'organisme se félicite-t-il de voir le nombre de communes labellisées progresser : elles sont 216 dont 149 participaient au concours pour la première fois. "Elles n'étaient que 39 en 2009", rappelle Sergio Ilovaisky, Et parmi elles, cette année, 5 communes du département : Estoublon, première commune distinguée en 2009, remettrait son label en jeu et a reçu 3 étoiles, tandis que Vachères et Curel postulant pour la première fois, se sont vues décerner 4 étoiles - le label décerne jusqu'à 5 étoiles aux communes méritantes, Sigoyer a obtenu deux étoiles, Mirabeau, une. Dans les Hautes-Alpes, Pourres a reçu quatre étoiles, Val-des-Près deux étoiles, Saint-Léger-les-Mélèzes et Saint Genis, une étoile, En Vaucluse, seule la petite commune de Saint-Hyppolite le Graveyron obtient quatre étoiles ; aucune dans les Bouches-du-Rhône. Pour autant, la protection de la nuit n'est pas réservée aux petites communes : "Des villes de plus de 5 000 habitants et jusqu'à 35 000 habitants rejoignent le concours". Finances obligent...

Emmanuelle FABRE

DANS LE NOIR

Applicable au 1^{er} juillet, l'arrêté du 25 janvier relatif à l'éclairage nocturne des bâtiments non résidentiels afin de limiter les nuisances lumineuses et les consommations d'énergie ne concerne pas les réverbères d'éclairage public des collectivités apposés en façade qui sont destinés à éclairer la voirie. Il précise que les éclairages intérieurs de locaux à usage professionnel sont éteints une heure après la fin de l'occupation de ces locaux, tandis que les illuminations des façades des bâtiments sont éteintes au plus tard à 1 heure. Les éclairages des vitrines de magasins de commerce ou d'exposition sont éteints au plus tard à 1 heure ou une heure après la fin de l'occupation de ces locaux si celle-ci intervient plus tardivement. À l'inverse, les éclairages des vitrines de magasins de commerce ou d'exposition peuvent être allumés à partir de 7 heures ou une heure avant le début de l'activité si celle-ci s'exerce plus tôt.

LE VILLAGE PIONNIER

L'idée lumineuse d'Estoublon saluée par 3 étoiles

Paradoxalement, c'est en plongeant dans le noir une partie de ses rues et en faisant disparaître des points lumineux inutiles que le village d'Estoublon, a éclairé la conscience de nombreuses autres communes du département en matière d'économies d'énergie sur l'éclairage public. Mais il a d'abord fallu convaincre les quelque 400 habitants du village de supprimer des points lumineux, d'en éteindre d'autres durant une bonne partie de la nuit et enfin de baisser la tension sur la place et dans le centre village. Le tout après de sérieuses études menées avec la Fédération départementale des communes électrifiées (FDCE) et des élèves du lycée Pierre-Gilles de Gennes à Digne-les-Bains. En l'espace de deux ans, près de 21 000 euros, subventionnés à hauteur de 80 %, en raison du caractère expérimental de ce projet, seront ainsi investis dans la mise en place d'horloges astronomiques et de réducteurs de tension, sans oublier le changement des lampes. "Nous avions un vieux réseau avec une consommation équivalente à 10 euros par an et par habitant, aujourd'hui nous sommes passés à 6€", assure Christophe Lu-



Près de 2000 euros d'économies par ont été réalisées sur l'éclairage public. / PHOTO STÉPHANE DUCLET

cas, conseiller municipal à Estoublon et délégué à l'Environnement. "Nous avons aussi supprimé des abonnements et donc des compteurs qui ne servaient plus. Par ailleurs, nous avons revu nos contrats avec les prestataires d'entretien en introduisant une clause de maîtrise de l'énergie qui leur impose de nous tenir informés sur le nouveau matériel disponible".

Au total, 2000 € d'économies sont ainsi réalisées chaque année et Estoublon a donc bien mérité cette Mireille de l'environnement attribuée en 2010, puis le prix remis par Énergie d'avenir à Paris et enfin cette labellisation "Villes et villages étoilés", avec l'obtention de 3 étoiles pour la qualité de la nuit et la réduction de la pollution lumineuse.

Philippe DUBERNARD

A Vachères, on éteint la lumière entre minuit et 5 h 30



La lumière affecte les chauve-souris.

"Nous sommes à 10 km de Saint-Michel l'observatoire, l'éclairage qui partait dans le ciel perturbe les observations". Depuis le 4 décembre, Vachères dort sous les étoiles de minuit à 5h30. "En novembre, nous avons commencé à éteindre dès 23 h, mais c'était un peu tôt". Alain Clapier, maire de Vachères, rappelle les conditions qui ont amené la commune à concourir au label "Villes et villages étoilés". "Nous envisagions de refaire l'éclairage public avec des équipements permettant d'économiser l'énergie. On a décidé de faire un bilan" détaille le premier magistrat. Gilbert Aumigny, architecte, Séverin Garam, consultant lumière, Sergio Ilovaisky, astrophysicien et correspondant 04 de l'ANPCEN et Mona Jourdan, conseillère municipale ont comptabilisé les installations, identifier les problèmes en mesurant l'éclairage au sol au luxmètre et proposer des améliorations. "Nous avions beaucoup de matériels vieux, en mauvais état, voire inefficaces", détaille Alain Clapier.

L'équipe a cherché des ampoules efficaces fournissant le plus de lumière utile pour le moins d'énergie : "Nous avons pris des lampadaires à couvercle, sans vitre, n'entraînant ni salissure, ni bris de verre". Le plan de modification des 62 points lumineux de la commune a été découpé en deux phases. La 1^{re} tranche, de 19514€ hors taxes, concernait 30 points. "Nous avons obtenu

une subvention de 7500€ de la part du Conseil général. Nous avons supprimé certains points lumineux qui étaient redondants". Cette année, 32 points seront modifiés — deux seront créés — pour un coût de près de 25 000€. L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) finance le changement de points lumineux fonctionnant au mercure. "Le problème, c'est que les sociétés installatrices sont des marchands de lumière..."

La démarche entreprise a été présentée à la population au cours de deux réunions, ainsi que dans le journal municipal. L'effort consenti par la commune s'est traduit par un label quatre étoiles : "On s'est positionné bien au-delà de ce que font les communes de taille moyenne. On a pris les bonnes options avant de postuler" indique Sergio Ilovaisky. Et le maire d'appuyer : "Cette démarche a un sens économique pour notre budget — la part de l'éclairage représente 5 %, NDLR — mais aussi un sens écologique. On est conscient que si beaucoup de communes font des efforts en matière d'économie d'énergie, on peut changer les choses et limiter l'impact des centrales nucléaires".

La commune qui participait déjà à l'opération du Jour de la nuit, entend proposer des animations nocturnes au cours desquelles serait évoquée la faune, les étoiles... "Il faut montrer qu'il y a une forte activité nocturne et qu'elle a besoin de la nuit. Si on bouleverse l'équilibre jour/nuit, on bouleverse l'équilibre des espèces à long terme. Par exemple, chez les chauves-souris : les petites fuient la lumière tandis que les grosses vont vers les points lumineux pour manger les insectes, très attirés par les éclairages blancs" souligne Sergio Ilovaisky.

E.F.

Dotée de quatre étoiles, la petite commune de Curel en vise une 5^e



"Les petites communes de moyenne montagne doivent exploiter au mieux les ressources naturelles qui sont les leurs. Ici, dans la vallée du Jabron, nous disposons de trois atouts : la nature, le calme, et la pureté de l'air. Quand nous avons été informés par Jean-Philippe Martinod, président de l'association du pays Sisteronais - Buech du concours national "Villes & Villages étoilés", c'est tout naturellement que nous avons considéré qu'il était de notre responsabilité d'y adhérer", détaille Marie-Jeanne Besse, maire de la commune de 57 habitants.

Et d'évoquer des thèmes du concours proches de préoccupations locales quotidiennes : préserver la biodiversité, le respect de la santé, les économies d'énergie limitant les gaz à effet de serre, et enfin pouvoir observer le ciel nocturne. "Nous avons la chance d'avoir un des plus beaux ciels de France, nous devons le redécouvrir. Nous avons besoin de ce concours pour nous aider à cibler les actions que nous pouvions mener, dans des délais as-

Les petits "poucets" Mirabeau et Sigoyer

"L'attribution de cette étoile, nous étions tout près de 2!, explique Serge Carel de Mirabeau. C'est sur notre bonne foi qu'elle nous a été accordée. Après avoir téléchargé le dossier nous l'avons renvoyé complété de tous les renseignements et c'est avec plaisir que nous avons reçu cette récompense. Il reste à voter si nous installons la pancarte à l'entrée de la commune, d'un coût de 64€. À l'initiative de Claudine Chabot qui organise "le jour de la nuit" manifestation dédiée à retrouver le ciel sans pollution lumineuse et la volonté du conseil municipal de faire des économies, depuis 3 ans, nous avons commencé les coupures de minuit à 5 heures du matin, la première année quartier des Barbarins, puis La Condamine, Le château, Les Thumins et le dernier sera Garce. Actuellement 45 réverbères sont concernés sur 84".

Sigoyer s'est vu attribuer deux étoiles en début d'année. Deux nouveaux réverbères, de nouvelles ampoules (à sodium à haute pression), l'extinction totale de minuit à 5h ont permis de réduire de 40% la facture d'énergie et de permettre à la faune sauvage de ne plus être dérangée. À terme, il est envisagé deux plages horaires d'été et d'hiver (en hiver on opérerait pour la tranche de 11h30 à 5h30. Une pendule permet d'agir facilement sur la programmation des équipements lumineux, une fête, une soirée, un concert une manifestation peuvent être éclairés à la demande. Nicole Pommet, conseillère municipale, a conduit ce projet qui a reçu, "un très bon accueil de la part de la population qui est sensible aux économies réalisées pour notre village de 94 habitants".

M.G. et A.N.

Y.K.